



**Certificat
Responsabilité Sociétale
des Organisations**

Présentation du certificat

Un enjeu essentiel : la Responsabilité Sociétale des Organisations

La crise du Covid-19 démontre, s'il en était besoin, à quel point il est important que les organisations (institutions, entreprises, associations) prennent en compte les enjeux sociétaux inhérents à leurs activités et pensent les modèles de demain dans une perspective durable. Dans ce contexte, la responsabilité sociétale des organisations devient une dimension fondamentale du management. Les décideurs, cadres ou élus pleinement responsables doivent être aptes à combiner les contraintes de l'efficacité et de la performance avec celles de l'urgence sanitaire, sociale et environnementale.

Centré sur la thématique de l'innovation et du changement technologique, le Certificat RSO de Sciences Po Aix offre une formation à la croisée des processus rationnels (scientifiques, économiques, organisationnels, humains) et des processus normatifs de la société (règles, institutions, types de légitimité, processus de décisions). Combinant sciences de l'ingénieur, sciences sociales et sciences de la décision, cette formation vise à une réelle responsabilisation professionnelle et labellisée des décideurs de demain.

Approche plurisectorielle et innovation pédagogique

Labellisé par l'Académie d'excellence AMidex, le certificat RSO est une formation unique, tant par le format des modules proposés que par les méthodes d'enseignement choisies.

• Un effectif restreint et diversifié

La formation accueille une vingtaine de participants, constitués d'une part d'étudiants issus des sciences humaines et sociales ou des sciences et techniques, d'autre part, de cadres des secteurs privé et public, ainsi que d'élus et collaborateurs des élus.

• Des modules animés en binômes

La journée de formation en 6h est animée par un binôme composé de deux experts issus de disciplines différentes : médecins, juristes, sociologues, scientifiques, universitaires ou encore professionnels du secteur privé reconnus dans leur domaine de spécialité.

Cette animation conjointe donne lieu à des échanges et à des croisements perspectifs pour appréhender, avec la participation des étudiants et professionnels accueillis, toute la complexité des enjeux présentés.

• Une plateforme numérique dédiée

En amont de la formation, les intervenants mettent à la disposition des participants un ensemble de ressources (documents, articles, vidéos, liens vers des sites internet) abordant la thématique retenue sur une plateforme numérique dédiée.

• Une pédagogie active : la classe inversée

Les ressources mises à disposition donnent aux étudiants et professionnels accueillis des clés d'entrée sur la thématique abordée et leur permettent de se familiariser avec les enjeux du thème retenu. Elles sont approfondies et exploitées le jour de la formation.

• Une mise en application concrète : les études de cas

En complément de l'approche théorique et fondamentale, le sujet est traité de manière concrète au travers d'études de cas ou de mises en situation en relation étroite avec l'actualité.



Programme des unités d'enseignement

Le certificat est construit autour de **cinq modules de 12h**, pour un total de 60h. Chaque module est décliné en deux sujets d'étude qui sont renouvelés chaque année.

Module 1

Introduction méthodologique à la Responsabilité Sociétale des Organisations

31 octobre et 7 novembre 2020

Module 2

Défis, enjeux et risques des politiques sanitaires

14 novembre 2020 : La sécurité des produits de santé

28 novembre 2020 : Expertise sanitaire et indépendance des experts

Module 3

Défis, enjeux et risques de la santé et de la sécurité au travail

5 décembre 2020 : Les instances de prévention

12 décembre 2020 : Le droit de retrait

Module 4

Défis, enjeux et risques des politiques environnementales

9 janvier 2021 : L'économie circulaire

16 janvier 2021 : Les éoliennes

Module 5

Défis, enjeux et risques de la société numérique

30 janvier 2021 : Intelligence artificielle et médecine

6 février 2021 : Intelligence artificielle et vie privée

Intervenants de la formation

Hervé Rayner, Maître d'enseignement et de recherche, Institut d'Études Politiques, Centre de recherche sur l'action politique de l'UNIL, Lausanne.

Dominique Maraninchi, médecin, ancien Directeur Général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Mohand Sidi Said, ancien Vice-Président du groupe pharmaceutique Pfizer.

Arnaud Lami, Maître de Conférences en Droit Public, Directeur du Centre de droit de la santé, Faculté de Droit et de Science politique, Aix-en-Provence.

Natalie Cortot, déléguée syndicale, Présidente du Collège Salariés du Comité Technique Régional de la Carsat Sud-Est.

Jean-Marc Carreiras, Président du collège Employeurs de la Carsat Sud-Est, Consultant sur la qualité de vie au travail.

Fleurine Meresse, avocate spécialisée en droit du travail, consultante radio.

Mario Correia, Maître de conférences en sociologie, Directeur de l'Institut Régional du Travail d'Aix-en-Provence, Vice-Président délégué à la Santé et à la Sécurité au Travail d'Aix Marseille Université.

Géraldine Poivert, Fondatrice de (RE)SET, ancienne Directrice des affaires publiques et du développement durable à la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD).

Laurent Francony, Directeur Qualité du Groupe Carrefour.

Mohamed Boussak, Professeur des Universités en Génie Electrique, Ecole Centrale Marseille.

Pierre Le Coz, Professeur de philosophie à l'université de médecine de Marseille, ancien vice-président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE).

Romain Hennion, consultant, ancien Directeur Cybersécurité chez Deloitte, intervenant à Centrale Paris.

Yves Poullet, Professeur émérite à la Faculté de Droit de Namur, ancien Directeur du Centre de Recherches Informatique et Droit des facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (Belgique).

Modalités

Inscriptions

Dossiers à télécharger sur le site internet Sciences Po Aix et à envoyer entre le 1er juin et le 28 octobre 2020 à l'adresse suivante : formation.continue@sciencespo-aix.fr

Public visé

Les étudiants titulaires au minimum d'une licence, les cadres des secteurs public et privé, les élus et leurs collaborateurs.

Le certificat est adapté au suivi d'une formation principale, à l'exercice d'une activité professionnelle ou d'un projet de reconversion.

Coût de la formation

Programme complet donnant droit à la délivrance du diplôme d'établissement (sous réserve des résultats de l'évaluation) :

- En formation initiale (étudiants) : 400 €
- En formation continue : 2 000 €

Programme « à la carte » :

- Module introductif obligatoire + 1 module au choix : (soit 24h de cours)
 - En formation initiale : 180 €
 - En formation tout au long de la vie : 900 €
- Module introductif obligatoire + 2 modules au choix : (soit 36h de cours)
 - En formation initiale : 270 €
 - En formation tout au long de la vie : 1 350 €
- Module introductif obligatoire + 3 modules au choix : (soit 48h de cours)
 - En formation initiale : 360 €
 - En formation tout au long de la vie : 1 800 €

Le suivi des modules à la carte ne donne pas lieu à la délivrance du diplôme d'établissement mais à la délivrance d'une attestation de suivi.

Contacts

Responsables pédagogiques :

Franck BIGLIONE

Maître de conférences en droit public à Sciences Po Aix, directeur de la formation et des études

Alexandre MET-DOMESTICI

Maître de conférences en droit public à Sciences Po Aix, directeur de la formation continue

Responsable administrative :

Dominique LÉGER

Tél. : 04 42 17 05 27 – Fax : 04 42 17 05 28

Secrétariat :

Mathilde HIMÉDA

Tél. : 04 42 17 04 74 – Fax : 04 42 17 05 28

Courriel : formation.continue@sciencespo-aix.fr

Informations pédagogiques :

Sonia SCHAUB

sonia.schaub@sciencespo-aix.fr

